

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ABONNEMENT

– OTER sauna SARL –

(Annexe aux Conditions Générales d'Utilisation et Conditions Générales de Vente)

Référence / version	CPA-001
Entrée en vigueur	15 mai 2026

Les présentes Conditions particulières d'abonnement ont pour objet de définir les modalités spécifiques applicables aux formules d'abonnement proposées par OTER sauna SARL au profit de ses abonnés.

Elles complètent les Conditions Générales de Vente (CGV), les Conditions Générales d'Utilisation (CGU), le règlement intérieur, la grille tarifaire en vigueur ainsi que, le cas échéant, tout autre document contractuel ou support d'information remis, communiqué ou rendu accessible à l'Abonné préalablement à la souscription.

La souscription d'un abonnement s'effectue au moyen d'un formulaire d'adhésion, papier ou dématérialisé, qui précise notamment l'identité de l'Abonné, la formule choisie ainsi que les coordonnées bancaires de facturation.

En cas de contradiction, l'ordre de prévalence est le suivant :

- le formulaire d'adhésion pour les éléments individualisés de la souscription ;
- les présentes Conditions particulières d'abonnement ;
- les CGV ;
- les CGU ;
- la grille tarifaire pour les seuls éléments tarifaires ;
- le règlement intérieur pour ses seules dispositions opérationnelles, d'hygiène, de sécurité et de comportement.

L'Abonné reconnaît avoir reçu, lu et accepté, avant la conclusion de son abonnement, l'ensemble des documents contractuels applicables.

SOMMAIRE :

ARTICLE 1 : Objet du contrat

ARTICLE 2 : Souscription et formulaire d'adhésion

ARTICLE 3 : Durée, prise d'effet et reconduction

ARTICLE 4 : Conditions financières et modalités de paiement

ARTICLE 5 : Modalités de réservation et d'utilisation

ARTICLE 6 : Responsabilités, sécurité et aptitude

ARTICLE 7 : Suspension et résiliation

ARTICLE 8 : Droit de rétractation

ARTICLE 9 : Données personnelles

ARTICLE 10 : Documents contractuels et acceptation

ARTICLE 11 : Droit applicable, médiation et juridiction compétente

ARTICLE 12 : Dispositions finales

Les dispositions qui suivent définissent le cadre applicable au présent document.

ARTICLE 1 : Objet du contrat

L'abonnement a pour objet de permettre à l'Abonné de bénéficier, pendant sa période de validité, de droits d'accès récurrents aux installations exploitées par la Société ainsi que, selon la formule souscrite, de certains services, avantages, priorités de réservation, réductions, prestations complémentaires ou droits spécifiques.

Les caractéristiques de chaque formule d'abonnement, notamment les services inclus, les droits d'accès, le nombre éventuel de séances comprises, les avantages attachés à la formule, les fenêtres de réservation anticipée, les réductions applicables, les options et les éventuels frais annexes, sont ceux définis dans le formulaire d'adhésion, la grille tarifaire en vigueur et, le cas échéant, le descriptif de formule communiqué à l'Abonné lors de la souscription.

L'abonnement ne confère à l'Abonné qu'un droit d'accès personnel, limité, révocable dans les conditions prévues au présent document, non exclusif, non cessible et non transmissible, aux installations et services couverts par la formule choisie.

ARTICLE 2 : Souscription et formulaire d'adhésion

La souscription d'un abonnement est matérialisée par un formulaire d'adhésion dûment complété et accepté par l'Abonné, sous format papier ou électronique.

Le formulaire d'adhésion précise notamment : l'identité complète de l'Abonné, ses coordonnées postales, électroniques et téléphoniques, sa date de naissance lorsqu'il s'agit d'un abonnement individuel, la formule souscrite, le cas échéant les informations bancaires de facturation, et l'acceptation des présentes Conditions particulières, des CGV, des CGU, de la grille tarifaire et du règlement intérieur.

L'Abonné déclare disposer de la pleine capacité juridique pour souscrire un abonnement et s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour lors de son adhésion.

L'Abonné s'engage à informer sans délai la Société de toute modification de ses coordonnées postales, électroniques ou téléphoniques. Toute notification adressée aux dernières coordonnées communiquées par l'Abonné est réputée valablement transmise, sauf faute imputable à la Société.

Lorsque la souscription est réalisée par voie électronique (site internet, application), la Société met en œuvre le mécanisme du « double-clic » (art. 1127-1 C. civ.) : récapitulatif de commande, bouton « souscrire avec obligation de paiement » non ambigu, et case à cocher « J'ai lu et j'accepte les CPA et CGV » non pré-cochée. Une confirmation par email est adressée à l'Abonné.

ARTICLE 3 : Durée, prise d'effet et reconduction

L'abonnement est conclu pour une durée indéterminée, sans engagement de durée minimale, avec facturation mensuelle sauf stipulation particulière contraire figurant expressément dans le formulaire d'adhésion ou dans une offre spécifique, et prend effet à la date de souscription.

Lorsque l'activité de la Société est organisée par saison d'exploitation, l'abonnement est souscrit pour la saison en cours. La date de fin de saison, lorsqu'elle existe, est déterminée par la Société et est portée à la connaissance de l'Abonné par tout moyen écrit dans un délai raisonnable.

Pour un abonnement à durée déterminée (saison), la Société informe l'Abonné de la date d'expiration au moins 1 mois avant la fin de la période afin qu'il puisse décider de ne pas renouveler ou de souscrire une nouvelle formule.

ARTICLE 4 : Conditions financières et modalités de paiement

La formule d'abonnement souscrite, les services inclus, les frais éventuels, les réductions applicables, les options, les avantages tarifaires ainsi que le prix correspondant figurent dans la grille tarifaire en vigueur au jour de la souscription, communiquée ou rendue accessible à l'Abonné préalablement à la conclusion de l'abonnement.

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance de la grille tarifaire applicable avant la souscription et l'accepte sans réserve.

La souscription est conditionnée au paiement préalable des sommes exigibles à l'adhésion selon la formule choisie et les modalités indiquées dans le formulaire d'adhésion, la grille tarifaire et, le cas échéant, le récapitulatif de souscription.

La première échéance d'abonnement est exigible au jour de la souscription. Elle est calculée selon un prorata journalier, calculé en divisant le tarif mensuel par 30 et en le multipliant par le nombre de jours restants jusqu'à la première date de prélèvement mensuel. Le montant exact dû à l'adhésion est indiqué clairement à l'Abonné avant validation de la souscription.

Le règlement s'effectue uniquement par carte bancaire avec débit automatique.

En cas de rejet de paiement, d'expiration de la carte bancaire, d'opposition injustifiée ou de tout incident affectant le débit de la mensualité, la Société pourra suspendre immédiatement l'accès aux services jusqu'à régularisation complète de la situation, appliquer les frais prévus à la grille tarifaire et, le cas échéant, résilier l'abonnement dans les conditions prévues au présent document.

La Société se réserve le droit de modifier, pour l'avenir, les tarifs applicables aux abonnements. Toute modification tarifaire applicable à un abonnement en cours est notifiée à l'Abonné par tout moyen écrit au moins une mensualité complète avant son entrée en vigueur. L'Abonné peut résilier son abonnement avant la date d'effet des nouveaux tarifs ; à défaut, les nouveaux tarifs seront réputés acceptés. Conformément à l'art. L. 224-27 C. conso, le préavis pour une modification tarifaire doit être suffisant pour permettre au consommateur d'exercer son droit à résiliation sans frais. Un préavis minimal de 30 jours est recommandé.

ARTICLE 5 : Modalités de réservation et d'utilisation

L'Abonné réserve ses séances exclusivement via les moyens de réservation autorisés par la Société, notamment son espace personnel, son code d'abonné, le site internet ou la plateforme de réservation désignée par la Société.

L'Abonné est seul responsable de la confidentialité et de l'utilisation de ses identifiants, codes ou accès personnels. Toute réservation effectuée au moyen de ces éléments est réputée avoir été réalisée par lui.

L'abonnement donne accès aux installations sous réserve de disponibilité effective des créneaux. Il ne constitue pas une garantie d'accès automatique ou prioritaire à un créneau déterminé, sauf si un droit spécifique figure expressément dans la formule souscrite.

Les droits de réservation, le nombre de séances incluses, les fenêtres de réservation anticipée, les éventuelles réductions sur les séances supplémentaires et les avantages attachés à chaque formule sont ceux prévus dans la formule souscrite et portés à la connaissance de l'Abonné lors de la souscription.

Toute réservation non utilisée, toute absence, toute annulation tardive ou toute demande de modification sont soumises aux règles prévues par les CGV, les CGU, le règlement intérieur ou le descriptif de formule applicable.

L'accès aux installations et l'usage de l'abonnement demeurent strictement personnels. Toute cession, prêt, mutualisation, utilisation par un tiers ou fraude pourra entraîner la suspension ou la résiliation de l'abonnement sans remboursement.

ARTICLE 6 : Responsabilités, sécurité et aptitude

L'Abonné reconnaît que les prestations proposées par la Société relèvent d'activités de bien-être et de loisirs impliquant une exposition à la chaleur, à des variations thermiques et, le cas échéant, à l'utilisation de zones de refroidissement ou de points d'eau.

Il déclare utiliser les installations sous sa responsabilité personnelle, après s'être assuré de son aptitude physique, et s'engage à respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et de comportement communiquées par la Société.

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des CGU et du règlement intérieur, qui font partie intégrante du cadre contractuel de son abonnement.

La Société peut refuser, suspendre ou restreindre l'accès aux installations pour motif légitime, notamment en cas de risque pour la sécurité, de non-respect du règlement intérieur, d'incident de paiement, de comportement inapproprié ou d'usage frauduleux de l'abonnement.

ARTICLE 7 : Suspension et résiliation

7.1 Suspension ou résiliation à l'initiative de la Société

La Société peut suspendre temporairement l'accès aux installations ou résilier l'abonnement de plein droit en cas de non-paiement, de fraude, de tentative de fraude, de prêt de l'abonnement, de non-respect des documents contractuels, de comportement dangereux, agressif, inapproprié ou de tout manquement rendant impossible la poursuite normale de la relation contractuelle.

Sauf faute grave ou situation d'urgence, la résiliation intervient après mise en demeure ou avertissement resté sans effet dans un délai raisonnable.

La résiliation ou la suspension pour faute de l'Abonné n'ouvre droit à aucun remboursement des sommes déjà dues ou encaissées.

7.2 Résiliation à l'initiative de l'Abonné

L'Abonné peut résilier son abonnement à tout moment, sans engagement de durée minimale, sous réserve du respect d'un préavis de sept (7) jours calendaires avant la prochaine échéance mensuelle.

La résiliation doit être effectuée au moyen du formulaire de résiliation prévu à cet effet. La date de réception de la demande fait foi. Conformément aux articles L. 215-1 et L. 215-3 C. conso, la résiliation peut être effectuée par tout moyen, y compris électronique. La Société ne peut imposer de formulaire papier exclusivement.

Conformément à la loi n° 2023-91 du 9 mars 2023 (art. L. 215-1-1 C. conso, en vigueur depuis le 1er juin 2023), si l'abonnement peut être souscrit par voie électronique (site internet, application), la résiliation doit également être possible en ligne via un bouton ou lien « Résilier mon abonnement » directement accessible.

Lorsque le délai de préavis est respecté, la résiliation prend effet à l'issue de la période mensuelle en cours.

Toute mensualité commencée ou déjà prélevée est due en totalité et ne donne lieu à aucun remboursement prorata temporis, sauf disposition légale impérative, exercice valable d'un droit légal, motif légitime admis par la loi ou manquement avéré de la Société à ses obligations essentielles.

Constituent des motifs légitimes de résiliation sans frais en cours de période : le déménagement à plus de 30 km des installations, une pathologie ou blessure certifiée médicalement rendant impossible l'utilisation du sauna, un licenciement ou perte d'emploi non volontaire, un état de grossesse, un cas de force majeure. Ces situations doivent être justifiées par pièces.

7.3 Résiliation en cas de modification contractuelle ou tarifaire

En cas de modification substantielle des conditions contractuelles applicables à l'abonnement ou de modification tarifaire notifiée pour un abonnement en cours, l'Abonné peut résilier son abonnement avant la date d'entrée en vigueur des nouvelles conditions, selon les modalités prévues au présent document.

ARTICLE 8 : Droit de rétractation

Lorsque l'abonnement est souscrit à distance par un Abonné ayant la qualité de consommateur, celui-ci bénéficie d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat, dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Lorsque l'Abonné demande expressément que l'exécution de l'abonnement commence avant l'expiration du délai de rétractation, il reconnaît que, s'il exerce ensuite son droit de rétractation, il pourra être tenu au paiement d'un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Le formulaire type de rétractation conforme à l'annexe de l'article R. 221-1 du Code de la consommation est joint aux présentes CPA en ANNEXE CPA-B et communiqué à l'Abonné lors de la confirmation de souscription à distance. À défaut de communication de ce formulaire, le délai de rétractation est prolongé de 12 mois (art. L. 221-20 C. conso).

ARTICLE 9 : Données personnelles

Dans le cadre de la souscription et de l'exécution de l'abonnement, la Société collecte et traite des données à caractère personnel de l'Abonné, notamment son identité, ses coordonnées, sa date de naissance et ses coordonnées bancaires pour la mise en place du prélèvement automatique.

Ces données sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. La Société agit en qualité de responsable de traitement.

Les coordonnées bancaires de l'Abonné sont transmises à notre prestataire de paiement agréé **Adyen N.V.** (Simon Carmiggeltstraat 6-50, 1011 DJ Amsterdam, Pays-Bas) et ne sont pas conservées directement par la Société au-delà de la durée nécessaire à l'exécution du prélèvement.

L'Abonné dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition au traitement de ses données personnelles, qu'il peut exercer en contactant la Société à l'adresse : **contact@otersauna.com** ou OTER sauna SARL, 9 rue Charles Cagniard, 14 920 MATHIEU.

Pour toute information complémentaire sur le traitement de ses données personnelles, l'Abonné est invité à consulter la politique de confidentialité de la Société.

Les données sont traitées sur les bases légales suivantes : exécution du contrat (gestion de l'abonnement, facturation, prélèvement), obligation légale (conservation des données comptables 10 ans – art. L. 123-22 C. com.), consentement (communications commerciales), intérêt légitime (amélioration du service). Elles sont conservées pendant la durée de l'abonnement augmentée des délais légaux de prescription (5 ans – art. 2224 C. civ.).

ARTICLE 10 : Documents contractuels et acceptation

L'Abonné reconnaît avoir reçu ou avoir été mis en mesure de consulter, préalablement à la souscription : les présentes Conditions particulières d'abonnement, le formulaire d'adhésion, le formulaire de résiliation, les CGV, les CGU, la grille tarifaire en vigueur, le règlement intérieur, le descriptif de formule le cas échéant, les informations relatives au droit de rétractation à distance.

Pour les abonnements souscrits en ligne, la Société conserve la preuve de l'acceptation des documents contractuels (case à cocher, horodatage, email de confirmation) pendant au moins 10 ans (prescription commerciale), conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil sur la valeur probatoire des actes électroniques.

L'acceptation du formulaire d'adhésion emporte acceptation pleine, entière et sans réserve de l'ensemble de ces documents.

ARTICLE 11 : Droit applicable, médiation et juridiction compétente

Les présentes Conditions particulières sont soumises au droit français.

Toute réclamation relative à l'abonnement doit être adressée à la Société par écrit aux coordonnées suivantes : OTER sauna SARL, 9 rue Charles Cagniard, 14 920 MATHIEU, **contact@otersauna.com**.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, tout Abonné ayant la qualité de consommateur peut, après réclamation écrite préalable restée sans solution satisfaisante, recourir gratuitement au médiateur de la consommation désigné par la Société.

Médiateur désigné : voir CGV art. 13.

Pour les litiges avec un professionnel, la compétence expresse est attribuée aux juridictions du ressort du siège social de la Société, sous réserve des dispositions légales impératives contraires. Cette clause d'attribution de compétence n'est pas opposable aux Abonnés ayant la qualité de consommateurs, qui peuvent saisir le tribunal de leur domicile ou du lieu d'exécution de la prestation (art. R. 631-3 C. conso).

ARTICLE 12 : Dispositions finales

Si une stipulation des présentes Conditions particulières est déclarée nulle, inapplicable ou réputée non écrite, les autres stipulations demeurent en vigueur.

Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des stipulations des présentes ne saurait valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

ANNEXE CPA-A : FORMULAIRE DE RÉSILIATION D'ABONNEMENT

(Conformément à l'article L. 215-1 du Code de la consommation – formulaire à fournir obligatoirement à l'Abonné)

À retourner à : OTER sauna SARL, 9 rue Charles Cagniard, 14 920 MATHIEU ou par email : contact@otersauna.com

Je soussigné(e) : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° d'Abonné / référence du contrat : _____

Formule souscrite : _____

Souhaite résilier mon abonnement à compter du : _____

Motif (facultatif) : Déménagement Raison médicale Perte d'emploi Autre : _____

Date : _____ Signature : _____

(Si envoi électronique, la signature manuscrite n'est pas requise)

ANNEXE CPA-B : FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

(Conformément à l'article L. 221-5 et au Décret n° 2014-1061 du 17 septembre 2014 – modèle réglementaire)

À l'attention de : OTER sauna SARL, 9 rue Charles Cagniard, 14 920 MATHIEU – contact@otersauna.com

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat d'abonnement souscrit le : _____

Nom du (des) abonné(s) : _____

Adresse : _____

Formule d'abonnement : _____

Signature (si formulaire papier) : _____

Date : _____

(*) Rayez la mention inutile.

Société OTER sauna SARL au capital social de 1 000 € – SIRET : 101 898 377 00011 – 9 rue Charles Cagniard, 14 920 MATHIEU – contact@otersauna.com
